

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 juillet 2014

DCM N° 14-07-03-32

Objet : Déclassement et cession d'une emprise publique communale rue des Pépinières à Magny.

Rapporteur: M. SCUDERI

La Ville de Metz est propriétaire d'un délaissé de voirie de 25 m² situé rue des Pépinières, à l'arrière de la propriété de Mme Audrey LAUEFFER et de M. Jérôme BEYLET, sise au 58, rue du Président Roosevelt.

Les intéressés sollicitent l'acquisition de cette emprise foncière dont la Ville de Metz n'a pas l'utilité.

Le Service France Domaine a fixé la valeur vénale de ce bien à 2 700 € l'are.

Il est donc proposé de céder cette emprise foncière à Madame Audrey LAUEFFER et à Monsieur Jérôme BEYLET, pour la somme de 675 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'évaluation du Service France Domaine,

VU l'accord de Mme LAUEFFER et M. BEYLET sur le prix de cession,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DECLASSER ET DE CEDER** à Mme LAUEFFER et à M. BEYLET, une emprise foncière d'environ 25 m² à distraire du terrain relevant du domaine public communal cadastré sous

BAN DE MAGNY :

- **DE REALISER** cette opération foncière au prix approximatif de 675 €, conformément à l'évaluation du service France Domaine, le prix exact étant déterminé après arpenteage de la parcelle ;
 - **DE LAISSER A LA CHARGE** de l'acquéreur tous les frais d'acte, droits et honoraires de notaire, les frais d'arpentage étant supportés par la Ville de Metz ;
 - **D'ENCAISSEZ** la recette sur le budget de l'exercice concerné ;
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Cellule Action Foncière
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme
Référence nomenclature «ACTES» : 3.5 Autres actes de gestion du domaine public

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ